

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 6

Révision: 05/01/2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**- Identificateur de produit****- Nom du produit:** Vibra-TITE® Urethanes**- Code du produit:** VT989**- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Adhesive**- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****- Producteur/fournisseur:**ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA
Telephone: +1-248-288-0000
Email: info@ndindustries.com
Website: www.ndindustries.com**- Service chargé des renseignements:** Product safety department**- Numéro d'appel d'urgence:**United States: 1-800-424-9300
International: +1-703-527-3887*** 2 Identification des dangers****- Classification de la substance ou du mélange**

GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1B H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.**- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**

Xn; Nocif

R40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.



Xn; Sensibilisant

R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul des directives internationales.

- Système de classification:

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

- Éléments d'étiquetage**- Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**- Pictogrammes de danger**

GHS07

- Mention d'avertissement Attention**- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

diisocyanate de méthylènediphényle

- Mentions de dangerH315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.**- Conseils de prudence**P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection.
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 6

Révision: 05/01/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Urethanes

(suite de la page 1)

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- P405 Garder sous clef.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Principaux dangers:**- WHMIS-symboles:**

D2A - Matières très toxiques ayant d'autres effets toxiques

**- Système de classification:****- NFPA données (gamme 0-4)**Santé = 1
Inflammabilité = 1
Réactivité = 0**- HMIS données (gamme 0-4)**Santé = *1
Inflammabilité = 1
Réactivité = 0**- Autres dangers****- Résultats des évaluations PBT et vPvB**- **PBT:** Non applicable.- **vPvB:** Non applicable.**3 Composition/informations sur les composants****- Caractérisation chimique: Mélanges**- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**- Composants dangereux:**

26447-40-5	diisocyanate de méthylènediphényle	Xn R20-40-48/20; Xn R42/43; Xi R36/37/38 Carc. Cat. 3	4,0%
------------	------------------------------------	--	------

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**4 Premiers secours****- Description des premiers secours****- Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.**- Indications destinées au médecin:**- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**- Moyens d'extinction****- Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.**- Conseils aux pompiers****- Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 6

Révision: 05/01/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Urethanes

(suite de la page 2)

Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

- Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage**- Manipulation:****- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation de poussière.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****- Stockage:****- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**- Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**- Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.**- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle****- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.**- Paramètres de contrôle****- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****26447-40-5 diisocyanate de méthylènediphényle**PEL (U.S.A.) Valeur momentanée: 0,02 mg/m³TLV (U.S.A.) Valeur momentanée: 0,05 mg/m³**- Remarques supplémentaires:** The lists that were valid during the creation were used as basis.**- Contrôles de l'exposition****- Equipement de protection individuel:****- Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux: Pas nécessaire.**- Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 6

Révision: 05/01/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Urethanes

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
- Indications générales	
- Aspect:	
- Forme:	Liquide
- Couleur:	Ambré
- Odeur:	Caractéristique
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH:	Non applicable.
- Changement d'état	
- Point de fusion:	Non déterminé.
- Point d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair	200 °C
- Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
- Température d'inflammation:	
- Température de décomposition:	Non déterminé.
- Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
- Limites d'explosion:	
- Inférieure:	Non déterminé.
- Supérieure:	Non déterminé.
- Pression de vapeur:	Non applicable.
- Densité à 20 °C:	1,1 g/cm ³
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur.	Non applicable.
- Vitesse d'évaporation	Non applicable.
- Solubilité dans/miscibilité avec	
- l'eau:	Insoluble
- Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
- Viscosité:	
- Dynamique à 20 °C:	7000 mPas
- Cinématique:	Non applicable.
- Teneur en solvants:	
- Solvants organiques:	0,0 %
- VOC (CE)	0,00 %
- Teneur en substances solides:	100,0 %
- Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
 - **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

*11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

26447-40-5 diisocyanate de méthylènediphényle

Inhalatoire LC50/4 h | 1,5 mg/l (ATE)

- **Effet primaire d'irritation:**- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 6

Révision: 05/01/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Urethanes

(suite de la page 4)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Sensibilisation possible par inhalation.
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
 - **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
 - **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*14 Informations relatives au transport

- No ONU	
- DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA	néant
- Nom d'expédition des Nations unies	
- DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA	néant
- Classe(s) de danger pour le transport	
- DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA	
- Class	néant
- Groupe d'emballage	
- DOT, TMD, IMDG, IATA	néant
- Dangers pour l'environnement:	
- Marine Pollutant:	Non
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - **Liste canadienne des substances**

- Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

- Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05/04/2015

Numéro de version 6

Révision: 05/01/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® Urethanes

(suite de la page 5)

- Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

- Service établissant la fiche technique: ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affairs**- Contact:** Safety, Health and Environmental Affairs**- Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

Skin Sens. 1B: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1B

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

- * Données modifiées par rapport à la version précédente**- Avis de non-responsabilité :**

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts.

Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

©ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, ® Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.